

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 56 (1968)

Heft: 91

Artikel: A propos des adoucisseurs d'eau : eau dure ou eau douce ?

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272114>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la page de l'acheteuse

qui veut connaître
ses produits, ses prix,
son pouvoir d'achat

A propos des adoucisseurs d'eau

Eau dure ou eau douce?

L'eau peut être dure (calcaire) ou douce (décalcifiée). Le calcaire de l'eau se dépose sous forme de tartre, dans les casseroles et ne favorisant pas nos lessives, on a lutté contre lui en maniant la plupart des machines à laver le linge ou la vaisselle de dispositifs de décalcification de l'eau, ceci surtout dans les régions où l'eau passe pour être dure et où les ménagères décalcifient de la même façon leur eau potable et leur eau de cuisson.

NECESSAIRE A NOTRE SANTÉ

En fait, ce calcaire à qui l'on reprochait non seulement de se déposer sur le pourtour de nos marmites, mais encore de... boucher nos artères en y occasionnant artérosclérose et sclérose coronaire, précurseurs de l'infarctus cardiaque, se révèle, au contraire, un élément nécessaire et désirable pour notre cœur! Les preuves sont dans les observations de chercheurs américains, britanniques et japonais qui s'étonnent de la rareté des maladies vasculaires dans les régions d'eau très calcaire, et l'étude comparative du prof. Crawford, de Londres, qui constata qu'à Glasgow, en Ecosse, où l'eau est connue pour sa douceur, le pourcentage de scléroses coronaires était bien plus élevé que dans la capitale anglaise, dont l'eau est très calcaire.

Nos artères ont besoin de calcium, de magnésium, de fluor, de zinc et de vanadium pour se bien porter (le vanadium abaisse le taux de cholestérol et empêche, parait-il, la formation des calculs biliaires). L'eau dure a une forte teneur en calcium et en oligo-éléments. Selon les savants allemands, une teneur en calcium d'environ 100 milligrammes par litre serait souhaitable pour notre cœur et nos artères et nous absorberions la cinquième partie du calcium dont nous avons besoin en consommant chaque jour deux litres d'eau sous quelque forme que ce soit (eau potable ou de cuisson, thé, café, etc.). Mais le Dr Hans Lüönd, biologiste zuricais, lui, va encore plus loin, en déclarant qu'une eau potable digne de ce nom devrait présenter une teneur en sels calcaires solubles variant entre 250 et 600 milligrammes par litre.

QU'EN EST-IL CHEZ NOUS?

Le Laboratoire cantonal de Lausanne nous fait savoir que notre eau romande est excessivement variable, l'eau du Jura et du Plateau étant calcaire, plutôt dure, mais, en moyenne, d'assez dure à dure, alors que l'eau des lacs (Léman et Neuchâtel, par exemple) est, comme celle des Alpes et des Préalpes, de douce à moyennement dure dans l'ensemble. A noter que le chef-lieu vaudois bénéficie de l'apport des deux sortes d'eau.

Il faudrait que les régions moins favorisées, c'est-à-dire celles à eau douce, invitent la population soit à boire de l'eau minérale du type alcalino-terreux, soit à imiter les Scandinaves (lesquels vivent plus longtemps qu'ailleurs) en mangeant régulièrement du poisson d'eau douce.

L'Helvétie.

Actualité du gaz

Depuis quelques années, on parle beaucoup, chez nous, du gaz, et cette gazologie progressive nous a amenés, ces temps, à une sorte de mode du gaz, qui fait qu'on se met à le désirer et à l'adopter sans même le connaître vraiment. Ce sont ces raisons qui nous ont décidé à aller trouver M. Philippe Ravassin, ingénieur et directeur du Service de gaz de Lausanne, personnalité jeune, sympathique et dynamique, particulièrement apte à renseigner nos lectrices sur ce mystérieux fluide aériiforme.

— Monsieur le directeur, que signifie cette soudaine actualité du gaz? Nous avons reçu, ces jours, dans nos boîtes aux lettres, de charmants prospectus sur lesquels un livre gambadant annonçait trois mois de gaz gratuit à tout nouvel abonné au gaz de cuisson, et une subvention de 30 à 150 francs à l'achat ou en échange d'une cuisinière à gaz...

— Il s'agit d'une campagne d'échange que Lausanne et ses environs ont organisée pour promouvoir et encourager la vente du gaz de cuisson, en somme pour préparer l'avenir.

— Sommes-nous vraiment seuls à organiser cela?

— D'autres villes le font, sporadiquement. En fait, les nouvelles installations de craquage de Genève, Lausanne, Aigle, Sion et Fribourg ont attiré l'attention du public sur un domaine qui était encore obscur pour beaucoup. En fait, nous ne voyions pas trop grand en réalisant nos centrales selon les données de toutes nouvelles techniques de l'industrie gazière. Rappelons même que ce fut la petite ville de Moudon qui a été la première en Suisse à passer à la distribution d'air propane pour remplacer l'ancien gaz de houille! Et sachez également que les Etats-Unis consomment par habitant deux fois plus d'électricité et près de soixante fois plus de gaz que la Suisse, ce qui nous prouve que nous pouvons nous attendre à de fortes augmentations dans notre pays, ces toutes prochaines années...

— Et quelle est l'origine de cette évolution?

— La découverte et la mise en valeur des gisements de gaz naturel.

NOS MAGNIFIQUES USINES

— En quoi nos usines romandes nouvelles diffèrent-elles des anciennes?

— La technique du craquage d'essence légère (ou autres hydrocarbures comme le gaz naturel, le propane, le butane, etc.) est beaucoup plus rationnelle et plus économique. Le nouveau gaz est pratiquement non toxique et son pouvoir calorifique demeure égal à celui de l'ancien gaz. De plus, il faut souligner l'extrême souplesse des nouvelles installations, dont les unités peuvent être mises en service en très peu de temps. En outre — point important — ces nouvelles installations n'en-gendrent ni poussières, ni fumées et ne polluent pas plus les eaux résiduaires d'exploitation. Enfin, l'économie en personnel est remarquable. Compte tenu des services généraux de l'usine, seul environ le quart de l'ancien effectif est encore nécessaire. Et les quantités de matières premières à manutentionner par pompage sont réduites dans la même proportion et ne demandent plus qu'une pompe.

De plus, la réserve obligatoire de sept mois de fabrication peut être contenue dans des citernes situées à proximité des usines. A Genève, l'usine de Châtelaine vient de mettre en activité les plus grandes lignes de craquage de Suisse, d'une capacité globale de 320 000 m³ par jour — ce qui représente une augmentation de 60% — et dont les deux réservoirs peuvent contenir 5000 tonnes d'essence légère.

— Et à Lausanne?

— Le chef-lieu vaudois se trouva être, en 1964, la première grande usine à gaz suisse à utiliser uniquement les nouvelles techniques pour la fabrication du gaz. Plusieurs innova-

tions en firent l'usine à gaz la plus moderne de son genre. Alors que toutes les installations réunies de l'ancienne usine arrivaient péniblement à assurer une production journalière maximale d'environ 94 000 m³, la capacité globale des nouvelles installations a été fixée à 165 000 m³ par 24 heures.

— Par le choix de l'essence légère comme matière première pour la fabrication du nouveau gaz, vous avez donc franchi un premier pas vers l'utilisation du gaz naturel?

— Nos installations pourront transformer celui-ci en gaz de ville dès qu'il sera disponible à des conditions avantageuses. Mais aujourd'hui déjà, les quelque 30 000 abonnés du réseau de Lausanne, groupés en 44 communes, que nous alimentons bénéficient du nouveau gaz, dont la propriété d'être pratiquement non toxique s'ajoute aux qualités de souplesse, de rapidité et de confort reconnues depuis longtemps.

LE COUP DE POUCE DES AUTORITÉS

— Que pensent de tout cela nos autorités lausannoises?

— Voilà deux ans qu'elles ont décidé d'encourager l'emploi du gaz de cuisson, par un préavis présenté au Conseil communal, lequel Conseil a autorisé la Municipalité à entreprendre une campagne de publicité, en particulier dans la presse, pour éveiller l'intérêt du public pour les appareils à gaz, à procéder au subventionnement de ces appareils sous forme de primes de reprises et de primes à l'achat lors des campagnes périodiques pré-

sentées, l'interconnexion des réseaux régionaux pourra avoir lieu, ce qui conduira ainsi à la généralisation de l'utilisation du gaz naturel chez nous. Il sera alors possible de distribuer directement le méthane aux abonnés, sans passer par le craquage, après avoir transformé les brûleurs de tous les appareils.

— S'agit-il d'un beau projet ou d'une réalité?

— D'une réalité, puisque la Société GAZNAT S.A. a été créée à Lausanne, en mars dernier. Depuis lors, on a pu commencer la pose d'un gazoduc de 203 km en Suisse orientale et conclure un contrat pour la livraison annuelle de 50 millions de mètres cubes de gaz naturel en provenance des gisements d'Allemagne du Sud et transporté par une conduite en construction devant passer par le canton de Schaffhouse et aboutir à la centrale gazière de Schlieren/Zürich, où le gaz naturel sera transformé en gaz de ville normalisé dans la nouvelle installation de craquage en voie d'aménagement.

— Achètera-t-on du gaz naturel à d'autres pays encore?

— C'est très probablement le gaz néerlandais, des gisements de Groningue (d'une capacité de 2325 milliards de mètres cubes!), qui arrivera le premier en Suisse, soit par l'Allemagne en remontant le Rhin, soit par la France, laquelle nous livrera certaines quantités pour elle encore excédentaires.

— Les gazoducs ne vont-ils pas finir par concurrencer les autres modes de transport?

— Aux U.S.A., en tout cas, on a posé un réseau de gazoducs d'une longueur totale de 400 000 km environ; 70% des Américains se chauffent et cuisinent au gaz...

GAZ OU ÉLECTRICITÉ?

— Franchement, le gaz est-il plus économique que l'électricité?

— Gaz, électricité, c'est pratiquement la même chose. Mais en ce qui concerne le gaz, les ménages lui trouvent une souplesse beaucoup plus grande, vu qu'il permet un réglage plus fin et plus immédiat que les autres formes d'énergie. Par exemple, quand le lait monte et que vous éteignez la flamme, il redescend immédiatement, ce qui n'est pas possible sur une plaque électrique, laquelle garde sa haute température encore un certain moment, le temps d'accueillir les flots de laitage débordant généreusement de la casserole.

— Jadis, il me semble qu'on craignait toujours un peu le gaz...

— On n'a plus à le craindre aujourd'hui. Le gaz naturel n'est pas toxique, de par sa nature même, et le nouveau gaz produit selon les nouvelles techniques de fabrication est détoxifié par l'élimination presque complète de l'oxyde de carbone. Mais il

(Suite en page 5)

le gaz est indispensable

vues en 1967 et 1968, et enfin à lui allouer à cet effet un crédit de 250 000 francs à prélever sur le fonds de renouvellement du service du gaz.

Et sur le plan vaudois?

— En 1966, le Conseil d'Etat a décidé d'obliger l'introduction du gaz et de l'électricité pour la cuisson dans tous les immeubles nouveaux ou faisant l'objet d'importantes transformations, et susceptibles d'être raccordés à un réseau existant ou projeté, donnant ainsi à chacun la possibilité de choisir la forme d'énergie de cuisson qui lui convient, et permettant, au surplus, une juste répartition des énergies de réseau.

MIRAGE OU RÉALITÉ DU GAZ NATUREL EN SUISSE?

— Ce ne doit pas être une petite affaire que d'approvisionner soudain tant de monde en gaz...

— Le réseau existant ne demande actuellement pas de grande extension. Certes, dans la suite, on pourra envisager la « grande solution » du gaz naturel pour notre pays, c'est-à-dire la pose d'un ou plusieurs gazoducs chargés de distribuer dans tous les centres principaux le méthane provenant de l'étranger. Mais ce n'est pas encore possible pour l'instant. C'est pourquoi une « petite solution » sera d'abord appliquée par laquelle le gaz naturel sera distribué dans l'une ou l'autre des trois régions principales de la Suisse (Suisse romande, Communauté gazière du Mittelland et Communauté gazière du nord-est). Les entreprises gazières de ces régions utiliseront le gaz naturel comme matière première en lieu et place de l'essence légère, dont les stocks resteront d'ailleurs valables comme réserve. Les industries situées sur le parcours des gazoducs régionaux seront invitées à participer à ce développement, au cas, bien entendu, où les prix pourront être compétitifs avec ceux d'autres matières premières. Simultanément, des recherches seront entreprises pour accroître la sécurité d'approvisionnement par la création de stockages souterrains. Dès lors, et avec l'accroissement des

Les lectrices nous écrivent

Ouvrir l'œil... et agir

Madame,

Chaque année j'ai l'habitude d'écrire à votre rédaction pour lui signaler ce que j'ai pu observer, en général au sujet des fruits, durant l'été.

Nous nous sommes trouvés en montagne quand les abricots commençaient, et le peu que nous avons pu voir était aux prix et qualités fixés.

Par contre, à Yverdon, le 27 août sauf erreur, jour de marché, un primeur de Lausanne, vendait à 1 fr. 95 des abricots avec des taches brunes; quand j'ai voulu lui faire remarquer que ce qu'il vendait n'était pas de la marchandise de premier choix, il a fort mal pris la chose, et m'a dit d'aller à la Migros, si je n'étais pas contente; il y avait là de nombreux clients qui se servaient eux-mêmes, pour gagner du temps, et les malins ne prenaient bien sûr pas les fruits pourris. J'ai dit à ce monsieur que j'allais à la recherche de l'inspecteur du marché. Malheureusement, je ne l'ai pas trouvé mais, le jeudi, je lui ai signalé la chose. Je ne sais si l'il a fait un blâme au primeur; en tout cas pendant deux semaines on n'a pas revu ce marché.

Pour ce qui est des abricots de la Migros, qui se vendait à 1 fr. 75 sauf erreur, je dois dire qu'ils n'étaient pas très mûrs. A la Coopé, ils en ont revu une fois de mauvaise qualité qu'ils ont dû les retourner à leur Central; je ne sais si le mal venait de là ou du Valais.

Ailleurs, en ville, on a vu en général de la belle marchandise, mais les prix et qualités équivalentes n'allait pas toujours ensemble. J'ai par contre félicité le propriétaire d'un magasin qui a toujours eu des fruits spécialement des pêches et abricots, impeccables... la troisième qualité même était petite mais sans beaucoup de déchets.

On a vu des tomates à tous les prix, et alors même qu'il s'en était à Valais, elles étaient encore assez chères en Suisse romande. En pleine saison, j'ai pu voir aussi des prunes à 1 fr. 50 à Sion, alors qu'on pouvait les acheter à 60 et 80 centimes à Yverdon; même, s'il y en a moins dans le Valais, c'est une trop grande différence.

Je me suis permise d'écrire à la Société des cafetiers, pour le pendant, servi souvent directement de la glacière, ce qui lui enlève son bon goût.

Veuillez agréer, ainsi que vos collaborateurs, mes meilleures salutations.

J. Pittet.

Les broyeurs d'ordures

Une question nous ayant été posée sur la soi-disant interdiction des broyeurs d'ordures ménagères, nous nous sommes renseignés à bonne source et avons appris que :

Il n'y a pas d'interdiction formelle ni de la part des autorités fédérales, ni des cantona-

les autorités communales désconseillent vivement ces broyeurs d'évier qui chargent inutilement les stations d'épuration;

si l'emploi de ces machines venait à se généraliser, les autorités se verront contraintes de les interdire, purement et simplement, pour éviter l'encombrement des stations, dont le travail est déjà grand.

Réd. — Si cette attitude d'acheteuse objective et active se généralisait, il y aurait beaucoup moins d'abus dans les prix et les qualités. Observer, comparer, réfléchir, faire part d'observations raisonnables, ne pas acheter ce qui est trop cher, tels sont les devoirs des acheteuses avisées.



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHATEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes du sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariés.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCES GÉNÉRALES : 1, RUE DU MOLE, NEUCHATEL Tél. (038) 5 73 44
34, AV. L.-ROBERT, CHAUX-DE-FONDS (039) 2 69 95